

**Le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de New Richmond tenue le 12<sup>e</sup> jour de janvier 2015, à compter de 20 h, dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de New Richmond**

Sont présents les conseillers : Madame Geneviève Braconnier, Messieurs François Bujold, Jean Cormier, René Leblanc, Jean-Pierre Querry et Jacques Rivière, formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Éric Dubé.

Assistent également à la réunion Monsieur Stéphane Cyr, directeur général et Madame Céline LeBlanc, greffière.

**Vérification du quorum**

Le quorum étant constaté, les délibérations débutent.

**01-01-15**

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour qui est unanimement adopté par les conseillers, sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, en y ajoutant à l'item « Affaires nouvelles » le point suivant :

24. Société de chemin de fer de la Gaspésie – Avance de fonds

**2. Adoption des procès-verbaux**

**02-01-15**

**2.1 Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2014**

Sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par M. François Bujold, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2014 soit accepté, tel que présenté.

**03-01-15**

**2.2 Séance extraordinaire du 8 décembre 2014**

Sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. Jean-Pierre Querry, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 décembre 2014 soit accepté, tel que présenté.

**04-01-15**

**2.3 Séance extraordinaire du 17 décembre 2014, 18 h 30**

Sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2014, 18 h 30, soit accepté, tel que présenté.

**05-01-15**

**2.4 Séance extraordinaire du 17 décembre 2014, 20 h**

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Querry, appuyée par M. François Bujold, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2014, 20 h, soit accepté, tel que présenté.

**3. Suivi de la période de questions (affaires du public) de la séance du 1<sup>er</sup> décembre 2014 et de la séance du 17 décembre 2014, 20 h**

Le maire informe l'assistance des démarches effectuées concernant les demandes des contribuables lors des assemblées du 1<sup>er</sup> décembre 2014 et du 17 décembre 2014, 20 h.

**4. Correspondance**

- Du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, un avis de dépôt concernant la performance de la Ville en matière de gestion des matières résiduelles qui nous a valu en 2014 une subvention de 34 300,71 \$ , et ce, dans le cadre du programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles;
- De M. Claude Provencher, directeur du Service des programmes fiscaux de la direction générale des finances municipales, un état de dépôt au montant de 8 288 \$, représentant une aide financière consentie dans le cadre du programme de soutien financier transitoire visant les municipalités à caractère industriel affectées par une baisse importante des recettes de taxes provenant des immeubles industriels situés sur leur territoire;

- De Mme Anne-Marie Flowers, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Bonaventure, une correspondance ainsi qu'un chèque au montant de 14 463 \$, constituant le dernier versement pour la compensation dans le cadre du Régime pour la collecte sélective des matières recyclables pour l'année 2013;
- De M. Jean D'Amour, ministre responsable des régions du Bas-Saint-Laurent, un chèque au montant de 500 \$ octroyé à la Ville comme contribution à la campagne de financement de Noël en Gaspésie;
- De M. Robert Poëti, ministre des Transports, une correspondance nous informant qu'il accorde à la Ville une subvention maximale de 100 000 \$, dans le cadre de l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, échelonnée sur trois années budgétaires, pour des travaux d'amélioration des chemins Cyr et de Saint-Edgar;
- Du ministère des Transports, un chèque au montant de 3 431,54 \$ représentant une subvention pour des travaux d'entretien de la signalisation aux passages à niveau 2014;
- Du gouvernement du Canada, secteur Héritage Patrimoine, un chèque au montant de 40 000 \$ représentant une subvention dans le cadre du soutien à la programmation pour l'année 2014;

**06-01-15 5. Comptes à payer**

Sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par M. Jean Cormier, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers que le directeur général soit autorisé à émettre les chèques pertinents au paiement des factures du mois de décembre 2014, et ce, au montant de six cent quatre-vingt-deux mille cent vingt-huit dollars et un cent (682 128,01 \$).

**07-01-15 6. Fête des voisins – 6 juin 2015**

**Considérant que** la Fête des voisins est une initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en Santé;

**Considérant que** le but de cette fête est d'encourager les citoyens à mieux se connaître et à développer des liens d'entraide ainsi que de rapprocher les générations et les citoyens d'origines diverses;

**A ces causes**, sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. Jacques Rivière, il est unanimement résolu par les conseillers d'adopter une résolution afin d'inscrire la Ville aux différentes activités de la Fête des voisins 2015 qui se tiendra le 6 juin 2015 pour sa 10<sup>e</sup> édition, et également, inviter tous les citoyens à se joindre à cet événement. Par le fait même, autoriser la directrice des loisirs à signer tous documents pertinents à cet effet.

**08-01-15 7. Autorisation de signature – Société d'assurance automobile du Québec**

Sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par M. François Bujold, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'autoriser M. Dominic Bujold, directeur du Service des travaux publics, à signer tous les documents relatifs à toutes les transactions concernant l'immatriculation des véhicules routiers de la Ville, et ce, pour l'année 2015.

**09-01-15 8. Autorisation de vente – Lot 87-8-12**

Sur une proposition de M. René Leblanc, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'accepter l'offre d'achat reçue de Mme Lorraine Robichaud et M. Roger Quinn pour un terrain situé sur le lot 87-8-12 (9<sup>e</sup> Avenue), d'une superficie de 1207,5 mètres carrés (12 997,6 pieds carrés), pour un prix de douze mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept dollars et soixante cents (12 997,60 \$) plus taxes. Par le fait même, le maire et la greffière sont autorisés à signer tous les documents pertinents à cette vente.

10-01-15

**9. Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique**

**Attendu que** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**Attendu que** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**Attendu qu'**en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**Attendu que** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**Attendu que** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**Attendu que** la Ville de New Richmond désire bénéficier de l'aide offerte par ce programme;

**Attendu que** la Ville de New Richmond prévoit la formation de quatre (4) pompiers au cours de pompier 1 et douze (12) pompiers au cours de désincarcération au cours de la prochaine année pour répondre efficacement de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**Attendu que** la Ville doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Bonaventure en conformité avec l'article 6 du Programme;

**À ces causes**, sur une proposition de M. François Bujold, appuyée par M. Jean-Pierre Querry, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Bonaventure.

11-01-15

**10. Demande de permis d'intervention à l'intérieur de l'emprise des routes de Transports Québec**

**Considérant que** la Ville de New Richmond peut effectuer ou faire effectuer divers genres de travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc et d'égout, etc.) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015;

**Considérant que** ces travaux sont effectués dans l'emprise des routes entretenues par Transports Québec;

**Considérant que** la Ville doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer chacun des travaux;

**Considérant que** la Ville doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux, chaque fois qu'un permis d'intervention est émis par Transports Québec;

À ces causes, sur une proposition de M. René Leblanc, appuyée par M. Jean Cormier, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers:

**Que** la Ville de New Richmond demande à Transports Québec de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas dix mille dollars (10 000,00 \$) puisque la Ville s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention;

**Que** la Ville de New Richmond, déléguée par M. Dominic Bujold, directeur du Service des travaux publics, est autorisé à signer tous documents relatifs au permis d'intervention.

**12-01-15 11. Règlement 968-15 modifiant le Règlement de zonage 927-13 dans le but d'ajouter des usages permis dans la zone Ea.3 – Adoption du premier projet**

Sur une proposition de M. François Bujold, appuyée par M. René Leblanc, il est unanimement résolu par les conseillers d'adopter le premier projet du Règlement 968-15 modifiant le Règlement de zonage 927-13 dans le but d'ajouter des usages permis dans la zone Ea.3.

**13-01-15 12. Règlement 969-15 modifiant le Règlement de zonage 927-13 dans le but d'ajouter des usages permis dans certaines zones de production et extraction, agroforestières et rurales – Adoption du premier projet**

Sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par M. François Bujold, il est unanimement résolu par les conseillers d'adopter le premier projet du Règlement 969-15 modifiant le Règlement de zonage 927-13 dans le but d'ajouter des usages permis dans certaines zones de production et extraction, agroforestières et rurales.

**14-01-15 13. Commission de protection du territoire agricole du Québec – Demande d'appui – Dossier Steven McWhirter – Lot 593P**

**Considérant que** la demande d'appui déposée inclut des activités commerciales provenant de la zone agricole;

**Considérant que** les bâtiments en place et l'aire retenue pour les fins d'exploitation font partie d'activités agricoles reconnues;

**Considérant que** dans notre région, ce genre d'entrepreneur autonome doit avoir accès à plusieurs types d'activités afin de générer un revenu suffisant pour une viabilité économique rentable de son entreprise;

**A ces causes**, sur une proposition de M. René Leblanc, appuyée par M. Jean Cormier, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'appuyer la demande déposée par le propriétaire, M. Steven McWhirter, pour utilisation à une fin autre que l'agriculture.

**15-01-15 14. Club de ski de fond de New Richmond inc. – Demande d'aide financière**

**Considérant que** le Club de ski de fond de New Richmond inc. est un organisme communautaire qui fonctionne avec des finances restreintes;

À cette cause, sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'octroyer un montant de trois cent cinquante dollars (350 \$) au Club de ski de fond de New Richmond inc., et ce, afin de couvrir en partie le coût de l'entretien hivernal du stationnement, pour l'hiver 2014-2015, du Village Gaspésien de l'Héritage Britannique, pour l'accès aux pistes de ski de fond à cet endroit.

**16-01-15 15. Autorisation de dépense – Service incendie – Fonds de roulement**

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Querry, appuyée par M. René Leblanc, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'autoriser l'achat d'une caméra thermique pour le Service incendie, et ce, selon la soumission déposée par la firme l'Arsenal, au coût de neuf mille sept cent vingt-et-un dollars et cinquante cents (9 721,50 \$), sans taxes. Étant donné la commandite à recevoir de sept mille dollars (7 000 \$), la différence de trois mille deux cent six dollars et trente-six cents (3 206,36 \$), taxes nettes, sera prise à même le fonds de roulement. Si toutefois un commanditaire supplémentaire acceptait de contribuer, la participation de la Ville sera réduite du même montant.

**17-01-15 16. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Amélioration des chemins Cyr et de Saint-Edgar**

Sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. Jacques Rivière, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Cyr et le chemin de Saint-Edgar pour un montant subventionné de cent mille dollars (100 000 \$), conformément aux exigences du ministère des Transports. Il est entendu que ces travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin Cyr et le chemin de Saint-Edgar dont la gestion incombe à la Ville et que le dossier de vérification a été constitué.

**18-01-15 17. Entente de développement culturel 2013-2015 – Autorisation de paiement**

Sur une proposition de François Bujold, appuyée par M. Jean Cormier, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'autoriser le paiement suivant, et ce, pris à même l'entente de développement culturel 2013-2015 :

- Noël en Gaspésie 2014 : 5 000 \$.

**19-01-15 18. Commission de toponymie – Proposition d'odonyme – 6<sup>e</sup> Rang Ouest**

**Considérant que** les chemins municipaux dans le milieu rural correspondent aux rangs du service du cadastre;

**Considérant que** la route située au Sud du Rang VI ne possède pas d'odonyme officiel;

**Considérant** la reconnaissance de cette route suite à la rénovation du cadastre;

**À ces causes**, sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par M. Jean-Pierre Querry, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers que la route faisant le lien entre le chemin-de-la-Prée et la route du Centre-de-Plein-Air, à la hauteur du 6<sup>e</sup> Rang, portera le nom de « 6<sup>e</sup> Rang Ouest ».

**20-01-15 19. Autorisation des paiements incompressibles 2015**

Sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par M. Jacques Rivière, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'autoriser le directeur général ou la trésorière-adjointe à effectuer le paiement, sur réception, des comptes indiqués dans la liste suivante totalisant un montant de sept millions soixante-huit mille trois cent quatre-vingt-quinze dollars (7 068 395 \$).

Salaire	1 578 000,00 \$
Bénéfices marginaux et avantages sociaux	320 954,00 \$
Contrat entretien de logiciels (PG.Govern)	17 697,00 \$
Évaluation municipale	142 608,00 \$
Assurance incendie-responsabilité	62 848,00 \$
Téléphonie	35 101,00 \$
Hydro-Québec	400 034,00 \$
SAAQ - Immatriculation	13 900,00 \$
Sûreté du Québec	296 173,00 \$
Quote-part MRC de Bonaventure	23 408,00 \$
Quote-part préventionniste (MRC)	13 125,00 \$
Quote-part Transport adapté	4 192,00 \$
Ordures (Groupe Bouffard)	79 582,00 \$
L.E.T. St-Alphonse	238 375,00 \$
Matières recyclables (MRC)	91 872,00 \$
Logement social (OMH et Oasis)	36 144,00 \$
Quote-part CRSBP (bibliothèque)	16 000,00 \$
Subvention à la construction	94 116,00 \$
Intérêts prêts à long terme	702 756,00 \$
Remboursement de capital	2 901 510,00 \$
<b>Total</b>	<b>7 068 395,00 \$</b>

**21-01-15 20. Office municipal d'habitation de New Richmond – Prévisions budgétaires 2015**

Sur une proposition de M. François Bujold, appuyée par M. Jean Cormier, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'approuver les prévisions budgétaires 2015 de l'Office municipal d'habitation de New Richmond, ainsi que la participation financière de 10 % de la Ville, soit un montant de trente-et-un mille huit cent soixante-six dollars (31 866 \$).

**22-01-15 21. Programme d'infrastructures municipales PRIMEAU du MAMOT – Demande d'aide financière**

Sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. René Leblanc, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'autoriser le directeur général à déposer, pour et au nom de la Ville, une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures municipales PRIMEAU du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, et ce, pour le projet de réfection des stations de pompage 7 et 9. Par le fait même, la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation dans ce projet, le cas échéant.

**22. Financement et refinancement 1 080 400 \$**

**22.1 Adjudication**

Ce point est ajourné au 14 janvier 2015.

**22.2 Concordance et courte échéance**

Ce point est ajourné au 14 janvier 2015.

**22.3 Tableau combiné**

Ce point est ajourné au 14 janvier 2015.

**23. Rapport de la situation financière du régime de retraite des employés de la Ville de New Richmond**

**23.1 Adoption du rapport de la situation financière au 31 décembre 2013 du Régime de retraite des employés de la Ville de New Richmond**

Ce point est ajourné au 14 janvier 2015.

**23.2 Sommaire des résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 – Adoption**

Ce point est ajourné au 14 janvier 2015.

**Affaires nouvelles**

**23-01-15 24. Société de chemin de fer de la Gaspésie – Avance de fonds**

**Considérant que** la Société de chemin de fer de la Gaspésie est en situation précaire et a des besoins monétaires non comblés pour le maintien de ses opérations;

**Considérant que** cette avance de fonds sera une créance s'il advenait un arrangement avec les créanciers ou encore une faillite de ladite Société;

**Considérant** le fait qu'au moins une autre ville de la Baie-des-Chaleurs ainsi que quelques entreprises locales procèdent aux mêmes démarches;

**À ces causes**, sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. François Bujold, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'autoriser un versement à la Société de chemin de fer de la Gaspésie au montant de cinq mille dollars (5 000 \$), qui sera pris à même le budget de développement économique de la Ville.

### **Période de questions (Affaires du public)**

Un contribuable demande si une réponse a été reçue concernant le questionnement l'an dernier, de la largeur d'un ponceau situé sur le chemin de Saint-Edgar. Il suggère également que pour le concours « New Richmond en lumières », lors des activités de Noël en Gaspésie, il pourrait y avoir plus d'un prix pour les gagnants, soit peut être un deuxième et un troisième prix, et ce, afin d'encourager les participants.

**24-01-15**

### **Ajournement de la séance**

À 20 h 24, sur une proposition de M. René Leblanc, appuyée par M. Jean Cormier, la séance est ajournée au 14 janvier 2015, 20 h.

Céline LeBlanc  
Greffière

Éric Dubé  
Maire